

# LA SECTION SPORTIVE BASKET-BALL



# PRESENTATION

A la rentrée 2020 les élèves de 5èmes ont la possibilité d'intégrer notre projet section sportive basket-ball (dans la mesure des places disponibles).

Celui ci n'est pas destiné uniquement aux élèves qui avaient suivi le projet en 6èmes mais également aux nouveaux élèves.

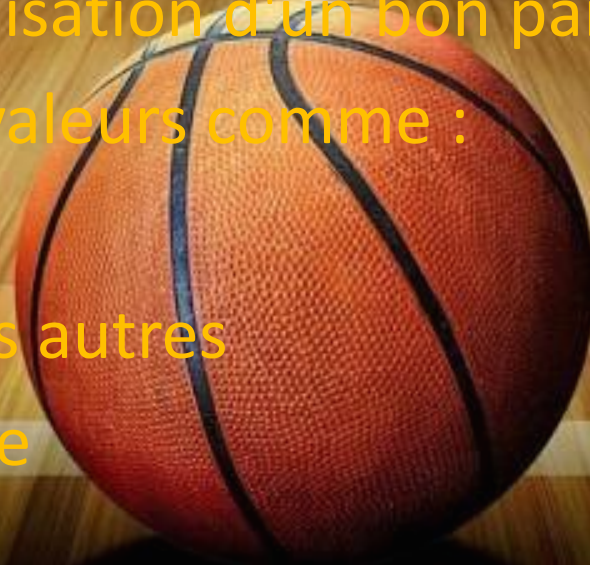
Il a pour objet de permettre au élèves de 5<sup>èmes</sup>, garçons et filles de se perfectionner dans une activité sportive qu'ils apprécient, le basket-ball, tout en créant les conditions de la réalisation d'un bon parcours scolaire.

Ce dispositif s'appuie sur des valeurs comme :

L'effort individuel et collectif

Le respect de soi-même et des autres

La solidarité et l'esprit d'équipe





# LES OBJECTIFS

Favoriser la réussite scolaire

Développer son potentiel pour acquérir la plus grande compétitivité possible

Acquérir le sens de l'effort à travers des charges de travail et la compétition

S'impliquer socialement dans une dynamique associative

Développer son autonomie

Adopter des comportements Fair-Play et respectueux au sein du groupe et faire rayonner la section au sein de l'établissement

Développer des capacités et acquérir des connaissances physiques et physiologiques pour gérer efficacement et lucidement sa vie physique et sportive.

Développer des compétences dans l'arbitrage et la gestion des rencontres.

La pratique du basket au sein de la section sportive scolaire permet de motiver les élèves, leur donne l'opportunité de progresser en étant valorisés et contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.



# LES OBJECTIFS SPORTIFS

- Donner les moyens et les outils pour prendre des initiatives comme joueur comme coach, ou comme jeune officiel.
- Construire une palette de fondamentaux individuels et collectifs grâce notamment au respect des consignes, des rôles tenus sur le terrain et en dehors.
- Tenir différents rôles : Joueurs, jeunes officiels à la table de marque ou sur le terrain comme arbitre, assistant-coach lors des entraînements voire pour certains lors de rencontres officielles. Ces élèves seront amenés s'ils remplissent les conditions à arbitrer des rencontres officielles gérées par l'UGSEL). Ils pourront également plus tard (dès la seconde bénéficier de bonus sur la note EPS du Baccalauréat.
- Etre responsable de tout le matériel utilisé (vérification avant l'entraînement, rangement, faire un inventaire
- Etre solidaire et prendre des responsabilités notamment en tenant à jour leur carnet d'entraînement et y noter les bilans de séance ainsi que les différents tests réalisés.
- Développer la capacité athlétique et de la filière d'efforts du basketteur
- Nous avons fait le choix d'une section sportive mixte et avec de nombreuses rencontres intergénérationnelles. Chaque membre de la section doit se sentir concerné par le devenir des autres membres, des autres équipes, de la section sportive voire de l'image du collège qu'ils représentent. Ainsi, filles et garçons, s'entraident dans les devoirs scolaires, s'encouragent mutuellement lors de rencontres et assument les différents rôles.





# L'ENCADREMENT

M. Rhoul professeur d'EPS titulaire du diplôme d'entraîneur fédéral, responsable de la formation des arbitres dans le département et ancien athlète de haut niveau de basket-ball assure l'encadrement basket.

Il gère :


le suivi scolaire en lien avec l'équipe pédagogique, la vie scolaire

le suivi sportif

le suivi médical en lien avec l'infirmière et la psychologue scolaire



# INSTALLATION MATERIELLES

Gymnase de type  dans l'établissement comprenant 3 terrains de basket et un plateau d'évolution comprenant 3 terrains extérieurs

Chaque élève disposera de son propre ballon

La séance pratique a lieu le lundi de 14h00 à 16h00

La participation à l'AS de l'établissement est fortement recommandée





# MODALITES DE RECRUTEMENT

Il n'y a que 12 places en 5èmes. Ces élèves seront regroupés dans la même classe.

En début d'année, des tests seront réalisés afin d'effectuer une sélection en fonction du nombre de volontaires.

La sélection portera sur des tests techniques, des tests physiques, le niveau de performance, l'attitude et la motivation en cours pendant les 3 premières séances de l'année.

L'horaire d'entraînement en section sportive est de 2h hebdomadaires.

L'emploi du temps est aménagé afin de préserver le capital physique des élèves (pas de cours de section sportive le même jour que l'enseignement obligatoire d'EPS ou de l'AS).



# COMMENT INTEGRER LA SECTION SPORTIVE

Les élèves devront faire une demande motivée et d'autre part, les enseignants de 6<sup>ème</sup> statueront sur la poursuite ou non des élèves en section sportive.

Cette section s'adresse aux élèves motivés par l'activité basket-ball et ayant une bonne capacité d'organisation afin d'assurer cette petite charge de travail supplémentaire.

Les élèves seront évalués sur leurs niveaux de jeu global qui devra leur permettre de suivre le rythme du groupe qui sera composé de façon la plus homogène possible.

**M. Rhoul prendra en compte :**

**Un avis motivé des conseils de classe de 6<sup>èmes</sup>**

L'attitude de l'élève en section sportive de 6<sup>ème</sup> (travail rendu et tenu du cahier d'entraînement)

L'attitude et le comportement du candidat dans la classe et dans l'établissement, lors des situations d'apprentissages, face aux difficultés, dans la vie du groupe classe, lors de sa participation en AS.

La motivation réelle du candidat

